

Aime La Plagne

Incontournable Avenue de Tarentaise ?

Ces dernières années de nombreuses communes ont entrepris de réguler et de limiter le passage des véhicules en transit afin de réduire l'exposition des riverains au bruit et à la pollution tout en sécurisant et fluidifiant la circulation.

Des communes de Tarentaise, comme Bourg St Maurice, Séez ou Brides se sont penchées sur la question de leur contournement avec plus ou moins de réussite. Une réflexion serait en cours sur Macôt...

Aime a été soulagée depuis plusieurs décennies d'une grande part de la circulation de la vallée avec la déviation des Îles.

Le projet avait engendré à l'époque interrogation et levée de boucliers ... mais qui envisagerait sérieusement de revenir à la situation antérieure ?

Il est possible de faire bien mieux, sans travaux pharaoniques ni artificialisation de sols et perte de terres agricoles !

Les flux de véhicules et de camions de et vers la ZAC des Îles de Mâcot, Macôt, Longefoy et les stations de La Plagne pourraient facilement emprunter un autre itinéraire que l'avenue de Tarentaise et ne plus avoir à traverser tout Aime !

En fait ce serait comme si les aménageurs du contournement s'étaient arrêtés en cours de



chantier et avait simplement omis de poser quelques mètres de bitume et n'avaient pas terminé l'échangeur.

Paroles d'habitant :

"J'habite Villette et je travaille en station. Ce serait plus facile si je n'avais pas à traverser Aime. De toute façon je ne m'arrêterai pas pour faire des courses et les laisser toute la journée dans le coffre de la voiture... je les fais avant de rentrer à la maison."

Paroles de riverains

"C'est toute l'année que ça roule, il n'y a pas que les touristes... L'inter-saison c'est la farandole des camions à partir de 6h du matin !"

Paroles de touriste :

"Mon hébergement était proche de l'avenue donc sur les horaires de pointe ça s'entend !"

Paroles d'automobiliste

"Ce serait tellement plus simple et plus rapide de ne pas avoir à prendre l'avenue avec ses priorités à droite et tous ces passages piétons..."

Paroles de consommateur :

"Je ne suis pas un mouton ! Je suis capable de décider par moi même si j'ai besoin de quelque chose, quand et où l'acheter !"

Paroles de commerçant :

"Évidement, je suis contre tout contournement par principe ! Mais il faudrait peut-être que je regarde ça d'un peu plus près..."



Paroles de piéton :

"Les conducteurs sont parfois si pressés de passer la ville qu'il faut attendre un moment avant de pouvoir traverser. À certaines heures, et pas que les samedis d'hiver, il faut être courageux pour se promener sur l'avenue... ça pue !"



Le maire de l'époque en avait fait un point de principe : il ne fallait surtout pas priver le commerce local du passage des véhicules des touristes et de potentiels clients pour les bars, restaurants et commerces de l'avenue.

Mais depuis la situation a bien évolué : une zone commerciale a été créée en périphérie et avec la généralisation de l'internet les incitations et les processus qui mènent à l'acte de consommation ne sont plus tout à fait les mêmes.

Avec les moteurs de recherche, les applis et les comparateurs peut-on encore espérer que l'on pousse la porte d'un commerce simplement parce que l'on est passé devant en voiture ?

Les touristes qui sont en résidence à Aime (il y en a !) n'apprécieraient-ils pas de respirer un air moins chargé en particules issues des moteurs, des plaquettes de frein et des pneus des véhicules ? Ne viennent-ils pas chercher chez nous "le bon air de la montagne" ?

Le secteur de la Basilique avec son théâtre de verdure ne serait-il pas plus accueillant avec moins de bruit, d'odeurs et de fumée ?

L'avenue a été réaménagée récemment avec un certain bonheur. Rendre le centre d'Aime encore plus agréable et plus sûr pour les piétons, les cyclistes et les promeneurs serait un handicap pour l'activité ou plutôt une superbe opportunité pour mettre encore plus en valeur la qualité de la vie à Aime ?

Il n'est pas nécessaire de sacrifier la vocation commerciale historique du bourg pour que la population vive mieux à Aime.

Au contraire : l'Axima moderne a des atouts à faire valoir pour s'adapter aux attentes nouvelles des habitants, des professionnels et des touristes !

Et si moins de voiture angoisse certaines personnes, peut-être pourrait-on déjà commencer par les poids lourds et leur conseiller un autre itinéraire que de passer par le centre ? Ils ne peuvent de toutes façons pas vraiment se garer sur l'avenue...

S'ils passaient par la RN 90 au lieu de traverser Aime, les terrasses des bars et restaurants seraient-elles désertées ?

S'il fallait vraiment attirer l'automobiliste vers les commerces du centre, la multiplication des bornes de recharge des véhicules électriques ne serait-elle pas plus pertinente ?

Même une charge rapide laisse largement le temps d'aller faire quelques emplettes...

Maintenant que l'on connaît mieux les effets de la pollution automobile sur l'environnement et sur notre propre santé, et même si repousser la circulation en dehors du centre ne changera rien à la pollution globale de la vallée, est-il vraiment raisonnable de continuer à faire passer des centaines de véhicules sous les fenêtres des nombreux appartements construits ces dernières années sur l'avenue et devant le collège où les jeunes du canton passent leurs journées ?

Les premières mesures de la qualité de l'air réalisées à Aime juste après la fin de la saison d'hiver, disponibles sur le site www.vivrentarentaise.fr, sont plutôt encourageantes : stations et cols fermés et en l'absence de circulation importante, l'air est à peu près dans les normes. Mais cela va-t-il durer ?

Une étude d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes a démontré que **les maxima de pollution se trouvent à proximité immédiate de l'axe de circulation et que les concentrations décroissent rapidement au fur et à mesure que l'on s'en éloigne.**

Ainsi, ces concentrations sont divisées environ par 4 à 100 mètres de l'axe, par 8 à 200 mètres, quels que soient les polluants gazeux considérés (dioxyde d'azote, monoxyde de carbone, particules en suspension, benzène...) et le trafic.

A 300 mètres de l'axe, les concentrations de polluants représentent moins de 10% des concentrations de l'axe et sont souvent comparables aux niveaux de fond de la zone d'étude.



Terminer le contournement diviserait potentiellement la pollution par 4, voire par 8 pour la plus grande partie de la population et auprès des établissements scolaires !

Le choix de nos municipalités successives d'imposer le passage des véhicules par le centre et d'exposer ainsi depuis une trentaine d'années la population à une pollution qui aurait pu être évitée fini par interroger.

Il est grand temps de réagir ! Le nombre de véhicules n'ira pas en diminuant : de nouveaux lits sont sans cesse programmés à La Plagne, les projets immobiliers fleurissent en vallée et il n'y a aucun moyen alternatif à la voiture particulière pour se rendre aisément en station, que ce soit pour le ski, les loisirs ou le travail.

La municipalité pourrait engager une étude avec les gestionnaires de voirie que sont l'État et le département ?